

Pour un prix identique aux tarifs réglementés de vente, fixés par les pouvoirs publics, optez pour de l'énergie verte, locale et d'intérêt général. Profitez également de bonus pour diminuer vos factures ! (voir en page 3)

Pour l'option tarifaire « base » (sans heures creuses)

Cette part varie en fonction de la puissance de votre abonnement

C'est le prix pour l'énergie que vous consommez

Puissance (kVA)	Abonnement par mois en euros			Prix par kilowatt-heure en euros		
	Plüm Énergie (électricité 100% verte)		Tarif bleu d'EDF (électricité non renouvelable)	Plüm Énergie (électricité 100% verte)		Tarif bleu d'EDF (électricité non renouvelable)
	Abonnement mensuel HTT	Abonnement mensuel TTC	Abonnement mensuel TTC	Prix du kWh HTT	Prix du kWh TTC	Prix du kWh TTC
3	7,58	9,13	9,13	0,1708	0,2062	0,2062
6	9,77	11,93	11,93			
9	12,08	14,86	14,86			
12	14,47	17,88	17,88	0,1708	0,2062	0,2062
15	16,69	20,71	20,71			
18	18,87	23,67	23,67			
24	23,71	29,82	29,82			
30	28,42	35,83	35,83			
36	33,01	41,71	41,71			

C'est la puissance maximale d'électricité utilisable simultanément chez vous (ex : 6 kVA = 6 000 W maximum)

Le prix TTC du Tarif Bleu pratiqué par EDF au 1<sup>er</sup> février 2023 est proposé à titre de comparaison.

Pour l'option tarifaire « heures pleines / heures creuses »

Cette part varie en fonction de la puissance de votre abonnement

C'est le prix pour l'énergie que vous consommez

Puissance (kVA)	Abonnement par mois en euros			Prix par kilowatt-heure en euros					
	Plüm Énergie (électricité 100% verte)		Tarif bleu d'EDF (non renouvelable)	Plüm Énergie (électricité 100% verte)				Tarif bleu d'EDF (électricité non renouvelable)	
	Abonnement mensuel HTT	Abonnement mensuel TTC	Abonnement mensuel TTC	Heures pleines		Heures creuses		Heures pleines	Heures creuses
				Prix du kWh HTT	Prix du kWh TTC	Prix du kWh HTT	Prix du kWh TTC		
6	10,16	12,35	12,35	0,1847	0,2228	0,1336	0,1615	0,2228	0,1615
9	12,77	15,84	15,84						
12	15,3	19,34	19,34						
15	17,69	22,5	22,5						
18	20,01	25,21	25,21						
24	25,06	31,69	31,69						
30	29,65	37,68	37,68						
36	34	42,42	42,42						

C'est la puissance maximale d'électricité utilisable simultanément chez vous  
(ex : 6 kVA = 6 000 W maximum)

Le prix TTC du Tarif Bleu pratiqué par EDF au 1<sup>er</sup> février 2023 est proposé à titre de comparaison.

Une cagnotte pour tous vos bonus !

L'offre Plüm, c'est un prix avantageux pour la meilleure des énergies, mais aussi des bonus en euros pour diminuer vos factures.

Le bonus éco-conso : récompenser vos économies d'énergie

On calcule votre économie d'énergie en comparant la consommation que nous avons estimée à ce que vous avez réellement consommé. On vous rembourse évidemment le trop-perçu sur votre compte bancaire, et on vous offre en plus un bonus sur votre cagnotte ! Votre bonus est obtenu en multipliant l'énergie économisée par le prix du kilowattheure HTT. Ce bonus est limité à 15% de la consommation réalisée.

*Exemple pour une puissance de 6kVA en base : vous avez consommé 3 200 kilowatt-heures (kWh), alors que nous avons estimé votre consommation à 3 600 kWh. La différence (3 600 - 3 200 = 400 kWh) est multipliée par le prix HTT du kWh (0,1708 €). Soit près de 68€ qui vous sont offerts en bonus !*

NB : on vous aide et encourage à avoir une consommation maîtrisée, mais vous n'aurez évidemment pas de malus si vous consommez plus que prévu.



Le bonus parrainage : 20€ dans votre cagnotte et 20€ pour votre filleul

Parlez de Plüm autour de vous, ça rapporte ! A chaque parrainage, nous vous offrons 20€ pour vous et 20€ pour votre filleul, dès l'activation de son contrat chez Plüm.

Pour parrainer, il suffit de partager votre lien de parrainage à vos proches et voisins. Il est doté d'un code de parrainage lié directement à votre compte client. Il est valable pour toute souscription en ligne et sans limite de filleuls !



Bonus coup de pousse : accélérons ensemble la transition énergétique

C'est nouveau et c'est une première. Depuis votre espace client sur [plum.fr](http://plum.fr), utilisez votre cagnotte pour promouvoir la construction de nouveaux moyens de production renouvelables.

C'est comme si vous deveniez propriétaire d'une partie de la nouvelle ferme solaire d'Akuo Energy, le premier producteur indépendant d'énergie renouvelable en France, ou encore d'un nouveau champ d'éoliennes etc.

Pour dix euros de cagnotte engagés, nous vous offrons 20% chaque année, soit 2 € déduits de votre facture, sans limite de durée !



### Comment sont calculés les prix TTC ?

Pour obtenir le prix « toutes taxes comprises » (TTC), il faut ajouter au prix « hors toutes taxes » (HTT) les éléments suivants :

#### 1) Les taxes et contributions énergie ;

Suite à la mise en place par l'Etat du bouclier tarifaire en date du 01/02/2022 :

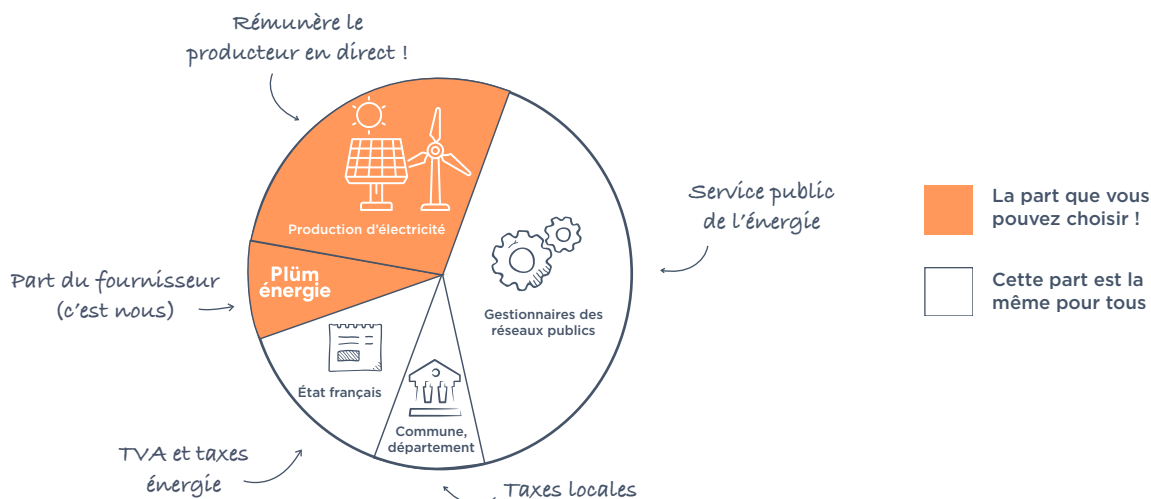
- la contribution tarifaire d'acheminement (CTA) appliquée à votre abonnement,
- la taxe communale sur la consommation finale d'électricité : rétribution aux communes fixée par celles-ci, n'apparaîtra sur vos factures 2023 que pour les consommations de Janvier 2023. À partir du 1er Février 2023, celle-ci sera intégrée à la TICFE.
- la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE) : regroupe anciennement les taxes départementales et la contribution aux charges du service public de l'électricité (CSPE), d'un montant de 0,001€/kWh depuis le 01/02/2022. A partir du 01/02/2023, la TCCFE sera intégrée à la TICFE sans augmentation de cette dernière.

#### 2) puis la TVA ;

- au taux de 5,5% pour l'abonnement et la CTA,
- au taux de 20% sur la consommation d'électricité et les autres taxes et contributions (CSPE et TCCFE).

### Comment se décompose ma facture d'électricité ?

Votre facture d'électricité couvre de nombreux coûts, notamment les taxes et contributions sur l'électricité qui sont les mêmes, quel que soit votre fournisseur. Passer chez Plüm, c'est être sûr qu'une partie de votre facture rémunère directement un producteur d'énergie renouvelable !



## Synthèse des conditions générales de vente

Caractéristiques de l'offre et options incluses	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Offre sans engagement</li><li>✓ Espace client en ligne permettant de piloter sa consommation</li><li>✓ "Bonus éco-conso" accordé à chaque cycle de facturation si la consommation réelle est inférieure à la consommation estimée. Montant correspondant à la valorisation hors toutes taxes de la consommation économisée - limitée à 15% de la consommation réalisée.</li></ul>
Durée du contrat	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Durée d'1 an renouvelable par tacite reconduction</li><li>✓ Date d'effet : au plus tôt le lendemain de la transmission de la commande à Enedis et au plus tard 10 jours après la demande</li></ul>
Facturation et modalités de paiement	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Paiement des mensualités en début de mois</li><li>✓ Facturation tous les 12 mois</li><li>✓ Factures électroniques</li><li>✓ Délai de paiement : affiché sur la facture</li><li>✓ Modes de paiement : prélèvement bancaire, mandat cash, chèque, chèque énergie – enregistrer les chèques sur le site <a href="https://chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/paiement">https://chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/paiement</a></li></ul>
Conditions de révision des prix	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Indexation sur les tarifs réglementés de vente</li><li>✓ Évolution possible avec un préavis de 1 mois</li><li>✓ Application des modifications réglementaires dès l'entrée en vigueur (taxes)</li></ul>
Prestations techniques	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Prestations possibles et prix disponibles sur <a href="https://enedis.fr">enedis.fr</a> (catalogue des prestations Enedis)</li></ul>
Résiliation à l'initiative du client	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Moyen de prévenance : par email ou courrier indiquant le relevé de compteur de sortie</li><li>✓ Délai de prévenance : contacter Plüm Énergie le jour du départ du logement</li><li>✓ Résiliation sans frais</li></ul>
Résiliation à l'initiative du fournisseur	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Moyen de prévenance : courrier recommandé avec AR</li><li>✓ Délai : 6 semaines</li></ul>
Incidents de paiement	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Pénalités : 1,5 fois le taux d'intérêt légal (minimum 7,50 €)</li></ul>
Dépôt de garantie	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Peut être demandé pendant l'exécution du contrat en cas d'incidents de paiement répétés ou avant l'activation du contrat selon les conditions contractuelles</li><li>✓ S'il est demandé, le dépôt de garantie est d'un montant de 250€</li></ul>
Service clients et réclamations	<ul style="list-style-type: none"><li>✉ Octopus Energy (ex Plüm énergie) – 6/8 boulevard Haussmann, 75009 Paris</li><li>✉ <a href="mailto:service-client@plum.fr">service-client@plum.fr</a></li><li>☎ 09 77 55 80 30</li></ul>